

ACLI, le soutien par la formation

Raffaele Lavanga

Le **Patronato ACLI** été créé en Italie en 1945 pour défendre et promouvoir les droits des travailleurs et des citoyens vis-à-vis de l'État et des institutions de prévoyance et d'assistance. En plus de l'Italie, nous sommes présents dans 20 pays à forte émigration italienne – y compris la Suisse – avec 84 bureaux au total.

Nous sommes surtout actifs dans les domaines suivants:

Prévoyance:

- vérification des cotisations, des crédits et corrections de cotisations, détermination du droit à une pension, établissement et transmission des demandes de prestations de vieillesse et de survivants en Italie;
- la prévoyance selon les conventions internationales;
- vérification des cotisations, préparation et dépôt des demandes de rentes AVS et AI;
- vérification du droit, collecte des documents, remplissage des formulaires et envoi de la demande de prestations complémentaires;
- recherche et vérification des avoirs du second pilier, obtention des formulaires et transmission des demandes;
- aide à la préparation et à l'envoi des formulaires numériques INPS REDEST;
- impression des formulaires CU et des certificats de pension;
- procédures administratives relatives à l'INPS (changement d'office de paiement, modifications des données personnelles, détaxation de la pension, rétablissement de la pension et demandes concernant des versements non perçus).

FISCALITÉ

En collaboration avec notre fiduciaire

- aide au remplissage des déclarations fiscales italiennes pour les personnes résidant à l'étranger;
- aide au remplissage des déclarations fiscales suisses;
- vérification et calcul de l'IMU (Imposta Municipale Unica);
- levés cadastraux italiens;
- successions: assistance aux héritiers pour remplir et soumettre les déclarations de succession pour les biens possédés en Italie.

CONSEIL ET SOUTIEN CONCERNANT LES PROCÉDURES CONSULAIRES

- soutien à la communauté et aux autorités diplomatiques dans le traitement des formalités consulaires

ASSISTANCE SOCIALE



Le début de la collaboration entre l'ACLI et SYNA remonte à plusieurs décennies, lorsque les personnes chargées des bureaux respectifs d'Aarau et d'Olten ont voulu profiter de leurs synergies pour offrir à leurs membres un conseil global et complet en matière de prévoyance.

Des permanences communes ont été ouvertes, avec des personnes de l'ACLI présentes dans les locaux de Syna, et inversement, des secrétaires syndicaux de Syna qui prodiguent, si nécessaire, leurs conseils dans les locaux de l'ACLI pour les cas les plus compliqués.

Dans le canton d'Argovie, une coopération étroite s'est développée entre ces deux institutions, qui présentent régulièrement plusieurs initiatives communes par année, dont l'organisation de la fête du Travail le 1^{er} mai à Wohlen.

Créée sans fanfare, cette manifestation connaît un succès croissant, avec une participation toujours plus importante.

Le Patronato ACLI et Syna, organisent périodiquement des soirées d'information et des tables rondes pour leurs membres, en choisissant chaque année les sujets qui les concernent et les intéressent le plus.

La forte participation des membres d'ACLI aux diverses manifestations, marches et mobilisations organisées par Syna va tellement de soi qu'on hésite à la mentionner ici.

Née autrefois de la nécessité d'offrir à leurs membres un conseil global, la collaboration entre l'ACLI et SYNA est aujourd'hui essentielle pour la défense des droits des travailleurs, qui deviennent hélas toujours plus précaires.